

Théâtre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1897)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196026>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

GÉNÉRAL BOURBAKI, né le 22 avril 1816 — 81 ans.

BUFFET, homme politique, né le 26 octobre 1818 — 78 ans.

REINE VICTORIA, née le 24 mai 1819 — 77 ans.
CRISPI, homme d'Etat italien, né le 4 octobre 1819 — 77 ans.

LA PRINCESSE MATHILDE BONAPARTE, née le 27 mai 1820 — 76 ans.

LE DUC DE BROGLIE, de l'Académie française, né le 13 juillet 1821 — 75 ans.

LE DUC D'AUMALE, de l'Académie française, né le 16 janvier 1822 — 74 ans.

M^{me} ROSA BONHEUR, peintre, née le 23 mars 1822 — 74 ans.

GOT, doyen de la Comédie française, né le 1^{er} octobre 1823 — 75 ans.

JANSEN, astronome, de l'Institut, né le 22 février 1824 — 72 ans.

L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE, née le 5 mai 1826 — 70 ans.

(Le Tout-Savoir universel.)

Ce que dit le parapluie. — N'avez-vous jamais observé, par un jour de pluie, un monsieur marchant à côté d'une jeune fille? Le monsieur tient son parapluie exactement au-dessus de sa compagne et se laisse mouiller jusqu'aux os sans se plaindre aucunement. C'est un signe qu'ils s'aiment. Quand vous voyez de nouveau ces mêmes personnes et que le jeune homme tient le parapluie juste au milieu des deux, se garantissant tout aussi bien que sa compagne; quand ils vont de moitié, 50 pour 100 du parapluie chacun, cela signifie qu'ils sont fiancés. Quand vous les voyez, plus tard, le monsieur marchant au moins deux mètres devant la dame, tenant le parapluie pour lui tout seul, vous pouvez être convaincu qu'ils sont mariés!

Coquins d'hommes! va.

(Le Volontaire.)

Anciennes industries suisses. — Nous lisons dans la *Gazette de Lausanne*, de 1816, cette note intéressante:

On remarque que l'on fabriquait du coton en Suisse et dans la Forêt-Noire, avant même qu'on le connût, comme objet de commerce, en Angleterre. Les premières mousselines furent fabriquées à St-Gall, en 1753, et, d'après le comte de Lauderdale, dans son ouvrage sur la richesse nationale, les Anglais n'ont connu et utilisé le coton, comme objet de commerce et de fabrication, qu'en 1765.

On a les preuves sûres que la filature du coton a été exercée dans les villes de la Forêt-Noire dès 1740, mais ce n'est que vers 1770 que le fameux Arkwright se fit donner une patente pour filer le coton au moyen de machines.

En Suisse, la filature était connue longtemps auparavant. Un fabricant d'Aarau, nommé Hunziger, envoya dans la Forêt-Noire ses principaux ouvriers pour y exercer ce genre d'industrie.

La broderie fut introduite plus tard, mais encore ici la Suisse eut le privilège de devancer ses voisins. Dans la Forêt-Noire, les premières mousselines furent brodées en 1757, mais déjà quelques années auparavant, trois fabricants de St-Gall y avaient envoyé des brodeuses pour enseigner cet art.

Un anarchiste d'il y a un demi-siècle.

Le 3 décembre 1852, le ministre de France à Berne remettait au Président de la Confédération une note portant que:

Bon nombre de pamphlets de *Victor Hugo* pénètrent en France par la Suisse; cette propagande est, dit-on, organisée à Genève et à Morat, où il existe,

à ce qu'on prétend, des imprimeries clandestines qui multiplient en toute sécurité les œuvres de *cet anarchiste*, non moins que celles de M. Eugène Sue; il y a plus de sept mois que l'industrie en question se pratique sans aucune entrave.

Le ministre de France exprimait ensuite l'attente que l'autorité fédérale mettrait un terme à ces actes. — Là-dessus, les directions de police de Berne, Vaud, Genève, Neuchâtel, Valais, Tessin et Bâle-Ville furent invitées par M. H. Druey, conseiller fédéral, à ordonner immédiatement les recherches propres à découvrir entre autres: s'il existait réellement sur leur territoire des imprimeries clandestines qui multiplient les œuvres de Victor Hugo (telles que *Napoléon-le-Petit*) ainsi que celles d'Eugène Sue...

Le bon temps que c'était alors!...

P. D.

Réponse au dernier problème: 9 lieues par jour. — Ont répondu juste, MM. A. Gruaz, rue de la Fontaine, 9 Genève; L. Orange, Genève; H. Vanier, Morges. — La prime est échue à M. Gruaz.

Charade.

Mon premier invite au repos,
Et mon second peut inviter à boire;
Mon tout, sur les pas d'un héros,
Conduit souvent à la victoire.

THÉÂTRE. — C'est décidément un gros succès que tient M. Scheler avec les *Deux Gosses*. La représentation de jeudi dernier, la quatrième depuis 15 jours, n'a pas attiré moins de spectateurs que les précédentes, c'est dire qu'il y avait salle comble. La pièce est du reste soigneusement montée et l'interprétation excellente en tous points; les rôles sont parfaitement sus et bien tenus et méritent tous les éloges. M^{me} Marley et Poulitier surtout s'y distinguent; elles jouent les deux rôles de Fanfan et de Claudinet à ravir.

L'affiche annonce pour demain une cinquième représentation des *Deux Gosses*. Que tous les retardataires profitent de cette dernière occasion.

Concert Jaques-Dalcroze. — Est-il encore besoin de recommander le concert que donnera, lundi, à 8 heures, au Casino-Théâtre, cet artiste aimé du public lausannois. Pour cette séance musicale, consacrée entièrement à l'exécution d'œuvres de M. Jaques, Mlle FALIERO, cantatrice, M. TROYON, ténor, et M. GAILLARD, violoncelliste, ont assuré leur précieux concours. — BILLETS en vente chez MM. *Tarin, Fattisch et Schreiber*.

La rue Ami Lullin, à Genève. — Une correspondance de Genève, du 9 décembre 1816, que nous trouvons dans les journaux de l'époque, explique pourquoi la dite rue porte ce nom. Nous y lisons ce qui suit:

M. l'ancien premier syndic Ami Lullin est mort le 4 de ce mois dans la 69^e année de son âge. La république perd en lui un de ses plus vertueux citoyens et de ses magistrats les plus éclairés. C'est à son patriotisme et à sa fermeté qu'elle est en grande partie redevable du recouvrement de son indépendance. Le Conseil d'Etat et les divers tribunaux du canton ont assisté en corps à ses funérailles. Un nombre considérable de citoyens de tout âge et de tout état lui ont également rendu les derniers devoirs. Tout attestait que la mort de ce digne magistrat était un jour de deuil pour la république.

Contre le suintement des lampes à pétrole. — Mêler, à parties égales, du silicate de potasse (verre soluble) et de la glycérine. Après avoir bien rincé la lampe et l'avoir bien essuyée, verser le mélange en le promenant tout autour de la surface intérieure. Faire écouler l'excédent et laisser sécher. Les parois de la lampe ne laissent plus filtrer le pétrole.

Pour peler les pommes. — Sans rien toucher à la pelure de la pomme, on conseille de les plonger pendant une minute et même moins, dans de l'eau bouillante. Les pommes se pèlent alors comme des pommes de terre et la pelure seule s'enlève sans difficulté et sans que la chair du fruit y adhère.
(Science pratique.)

Livraison de *janvier* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSSELLE: L'économie politique et l'idée nationale, par M. Numa Droz. — La nièce de tante Félicie, par M. Jean Menos. — Excursions d'une profane. Mycène et Tyrinthe, Olympie, par M^{me} Mary Bigot. — Le mouvement pacifique, par M. Frédéric Passy. — Sakhaline, l'île du bague, par M. Michel Delines. — Le guidon des sept braves. Nouvelle zurichoise, de Gottfried Keller. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau: Place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

Boutades.

Il y a quelques jours, un pauvre hère était arrêté pour un délit de faible importance. Suivant la coutume, à son entrée à St-Antoine, tous les objets qu'il avait sur lui furent retenus et parmi eux deux ou trois billets de la *loterie de l'Exposition*.

Pendant le tirage, le malheureux voit entrer dans sa cellule le directeur, figure souriante, qui lui dit: « Je viens vous féliciter, un de vos billets est sorti. »

— Le veinard! répondit le prisonnier... je voudrais bien faire comme lui.

Les joyeusetés de l'enseigne:

Découvert, dans une des plus vieilles rues de Paris, l'enseigne suivante — à méditer:

« L..., matelassier, répare les objets de literie, fait les matelas, bat les tapis et sa femme aussi. »

Cueilli dans un journal d'annonces:

« A vendre une jolie propriété de plaisance. Prix 53,000 francs. Cette charmante habitation est complètement isolée et éloignée de toute route ou chemin vicinal; on peut y jouir du repos le plus parfait. La preuve, c'est que les quatre derniers propriétaires y ont été assassinés la nuit, sans que personne s'en soit aperçu. »

Quand on a une querelle de ménage avec sa femme, il faut vite déchirer son pantalon; c'est le meilleur moyen de l'amener à un raccommodage.

La sagesse des nations dit que la fortune ne fait pas le bonheur; mais beaucoup de gens disent aussi que si la fortune ne fait pas le bonheur, elle y contribue bigrement!

Il pleuvait à verse pendant une revue. Un conscrit demanda à son sergent la permission de chercher un abri dans un établissement voisin.

— Impossible, dit le sergent. Si vous regardiez l'enseigne de l'établissement, vous verriez qu'elle défend elle-même, comme moi, de quitter les rangs.

Le conscrit jeta un coup d'œil sur l'enseigne et demeura tout interloqué. Il y avait dessus ce seul mot: *Rest-au-rant*.

PAPETERIE L. MONNET. — Fournitures de bureaux. Registres, copie de lettres. Confection de registres spéciaux sur commande. Impression de factures, en-tête de lettres, enveloppes avec raison de commerce. Cartes de visite, faire-part, cartes de commerce. Encre fixe et encre à copier, qualité supérieure.

Thés de Chine et de Ceylan.

L. MONNET.

Lausanne — Imprimerie Guilloud-Howard.